

Le groupe Hersant menacé : le SNJ-CGT appelle à l'unité devant le chantage et la casse des emplois dans les titres

Philippe Hersant, exilé fiscal en Suisse, a, sans état d'âme, décidé de liquider des centaines d'emplois (ouvriers, employés, cadres, journalistes, etc.) dans la majorité de son groupe pour céder, au moins disant social, les titres de GHM au groupe belge Rossel.

La mutualisation des contenus, via les concentrations de moyens techniques et humains, - seront la deuxième étape de la holding Hersant-Rossel- La Voix du Nord qui vise, à rembourser la dette de GHM (200 millions) contractée auprès de seize banques, du fait d'une gestion à l'emporte-pièce. L'ambition affichée est d'obtenir très rapidement une profitabilité à 10 %.

Pour arriver à leurs fins, Hersant et Rossel – déjà propriétaire, en France, de La Voix du Nord, du Courrier Picard et, en Belgique, de plusieurs titres, dont Le Soir – opèrent des chantages tous azimuts sur tous les titres et l'ensemble des salariés.

Ce jeudi 21 juin, le tribunal de commerce du Havre doit en effet statuer sur la situation de Paris-Normandie et de la presse havraise avec, en filigrane, un premier chantage au dépôt de bilan, donc à la suppression des titres et des emplois, puisqu'il n'y plus, à ce jour, de repreneurs potentiels.

Au sein du Pôle Champagne-Ardenne/Picardie, GHM et Rossel-Voix du Nord mènent un autre chantage, celui de revoir éventuellement leur copie concernant Paris-Normandie, à condition que les organisations syndicales signent un préaccord prévoyant, au total, 223 suppressions de postes, dont une trentaine à la rédaction, ainsi qu'à la pub et un poste sur deux dans les services techniques et administratifs. Les directions tentent également de diviser les salariés, jouent avec leur peur et mène campagne afin de faire admettre l'idée que la liquidation des emplois est la seule solution pour éviter le pire...

Sont également envisagés au sein du pôle sud, la suppression de quelque 260 postes, respectivement 200 à Nice Matin et 60 à La Provence, dont le cash flow servira à rembourser outre la dette et consolider la partie nord du groupe.

Face à ces pratiques de patron-voyou, le SNJ-CGT appelle l'ensemble des salariés et des syndicats à l'unité et à refuser les logiques de rentabilité financière qui mettent en péril les emplois et menacent les titres et donc le pluralisme.

Le SNJ-CGT appelle :

- Le gouvernement à organiser, sous l'égide du ministère de la Culture, une table ronde, directions, syndicats, gouvernements, afin d'obtenir de véritables négociations.

- Le respect d'un moratoire sur toutes décisions de suppressions d'emplois ou de titres pendant la durée des négociations.

Pour obtenir satisfaction, le SNJ-CGT demande aux syndicats de toutes catégories à se mobiliser pour stopper la mise à mort du groupe GHM.

Le SNJ-CGT propose également de coordonner des actions et mobilisations communes avec l'Association belge des journalistes et les syndicats suisses.

Une manifestation nationale avec arrêt de travail national doit être organisée le jour de l'ouverture du sommet social pour alerter les pouvoirs publics sur la gravissime situation de la presse écrite du fait de la politique pratiquée sous le quinquennat Sarkozy qui a conduit à la suppression de titres et de centaines d'emplois.

Après la liquidation de France-Soir, de la Tribune, et celle de la Comareg (Hersant), la main mise du Crédit Mutuel sur le groupe Ebra, les menaces sur Presstalis et donc la distribution des titres, il est temps que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault prenne des mesures pour mettre un terme à la casse de la presse et la menace sur l'avenir des salariés.

Pour le SNJ-CGT, un pôle presse doit être inclus dans les négociations du sommet social de juillet.

Montreuil, le 21 juin 2011